

Impact de la mise en œuvre de l'enquête statistique mensuelle sur les échanges de biens intra-UE (EMEBI) sur les statistiques disponibles sur le site « Le chiffre du commerce extérieur » <https://lekiosque.finances.gouv.fr>

Le mode de collecte des données statistiques mensuelles sur les échanges intra-UE de biens est modifié à compter du mois de référence de janvier 2022. Du fait de l'abrogation du règlement Intrastat (CE) n°638/2004 et de son remplacement par le règlement statistique sur les entreprises (Règlement (UE) n°2019/2152 du 27 novembre 2019 relatif aux statistiques européennes d'entreprises, dit « règlement EBS » pour European Business Statistics), des modifications sont apportées aux modalités déclaratives concernant leurs échanges de biens avec un autre Etat-membre de l'UE.

La Déclaration d'échanges de biens (DEB) qui fusionnait le dispositif de collecte statistique des échanges de biens intra-UE et le dispositif fiscal de collecte de l'état récapitulatif TVA est désormais remplacée par deux procédures distinctes :

- l'enquête mensuelle statistique sur les échanges de biens intra-UE (EMEBI)
- et l'état récapitulatif TVA mensuel concernant les livraisons de biens intra-UE.

Le volet statistique de la DEB devient une enquête statistique à part entière fondée sur la loi statistique de 1951 (loi 51-711 modifiée).

Les données statistiques publiées pour les mois de janvier et février 2022 sont limitées aux séries nationales agrégées par pays d'une part et à celles agrégées par produits aux niveaux A129 et supérieurs de la Nomenclature Agrégée de l'Insee d'autre part. Ces statistiques sont diffusées sur notre site et tiennent compte de traitements correctifs afin d'en maintenir la qualité.

La qualité des statistiques plus détaillées du site (voir rubriques *Données pays*, *Données produits* et *Données régions*) pour les mois de janvier et février 2022 *devra être analysée avant que l'on puisse procéder à leur diffusion*. Les séries statistiques détaillées s'arrêtent donc aux données provisoires du mois de décembre 2021. Précisément, pour chaque flux, les statistiques nationales mensuelles ventilées au niveau des croisements produits (NC8, CPF4) / pays ainsi que les statistiques départementales et régionales ne sont pas mises à disposition pour les mois de référence de janvier et février 2022.

Par ailleurs, outre les données statistiques nationales agrégées, des données brutes de collecte ne tenant pas compte de ces traitements correctifs sont également disponibles en Open data sur notre site.